

Communiqué de Presse

VILLE DE VICHY La nouvelle Tour des Juges Inauguration le 23 Avril 2010

Située au cœur du Centre Omnisports et en première ligne sur le plan d'eau, la Tour des Juges a été construite en 1962-63, puis agrandie, vingt ans plus tard, par un bâtiment et une tribune, portant sa superficie totale à 372 m².

En 2009, la Ville de Vichy a engagé un nouvel agrandissement et la rénovation complète des bâtiments pour en faire un équipement moderne, avec un double objectif :

- rendre la ville plus compétitive pour accueillir des manifestations nationales et internationales, grâce à un équipement performant, indispensable pour les compétitions se déroulant sur le plan d'eau,
- compléter la capacité et l'offre d'accueil de l'Office de tourisme en matière de séminaires, de formations et réunions, avec des salles rénovées et équipées



Un équipement performant

La nouvelle Tour d'arrivée est désormais un outil moderne et performant de 625 m².

▪ L'ensemble du bâtiment est équipé d'un **réseau informatique complet** : chaque pièce dispose au minimum de trois prises informatiques permettant d'installer indifféremment ordinateurs (avec connexion Internet à haut débit), photocopieurs et imprimantes partagés, ou téléphones, n'importe où dans le bâtiment. Une borne **Wifi** installée en haut de la Tour, garantit un accès Internet sans fil

et haut débit, notamment lors des manifestations sportives organisées sur toute la zone alentour. Un câblage dédié au chronométrage des courses sur le plan d'eau (*le long des rives de l'Allier jusqu'à la Tour d'arrivée*) est relié au système informatique.

▪ La Tour dispose de 7 **cabines de presse individuelles équipées** (accès Internet, téléphone, câblage...) pour les commentaires et les retransmissions et d'une cabine réservée au speaker de course

▪ Toute la Tour est **accessible aux personnes à mobilité réduite** (accès à tous les niveaux, aux gradins et cabine de presse spécialement aménagée)

▪ Le bâtiment répond aux **normes environnementales**, sur le plan thermique (double vitrage des baies, isolation, bâche de protection solaire et thermique sur les gradins...).

Il satisfait également aux **normes incendie et de sécurité** (escalier de secours)



Un chantier très particulier

Ce chantier représentait un défi important pour la Ville et les entreprises, du fait :

- des **procédures administratives** longues, avant les travaux : autorisations spécifiques, fondations de l'extension -par des micro-pieux- situées dans le périmètre des eaux thermales, délai de 6 mois d'instruction pour le permis de construire car établissement recevant du public, projet dans un site inscrit nécessitant l'avis de l'architecte des bâtiments de France, zone inondable...

- des **délais très courts** : lancé à la fin du mois de septembre dernier, cet important chantier a dû être exécuté en 7 mois et ce malgré un hiver particulièrement rigoureux, afin que la nouvelle Tour soit fin prête pour accueillir le comité d'organisation, les équipes et la presse lors de la Coupe du Monde de canoë, les 7, 8 et 9 mai prochains.

- des **contraintes de chantier** liées au fait que toute la façade ouest de la tour est située en limite du Lac d'Allier, les entreprises ont dû utiliser des barges du plan d'eau pour travailler, faute de pouvoir installer des échafaudages.



La Tour des Juges a "subi" une **rénovation complète, extérieure et intérieure, et un agrandissement**. Les abords, réseaux et parkings, ont été réaménagés. Les façades vitrées ont toutes été remplacées et la tribune extérieure de 88 places en gradins, refaite et couverte d'une toile. L'intérieur du bâtiment a été lui aussi entièrement rénové, l'isolation thermique renforcée, les sanitaires reconfigurés et les installations électriques reprises. Un nouveau bâtiment de 168 m² a été ajouté à la construction existante afin de créer une cage d'escalier et un ascenseur desservant les différents niveaux. Un escalier de secours permet quant à lui l'évacuation des locaux et salles de réunions du 1^{er} étage.

Le chantier a été principalement mené par des entreprises locales et la maîtrise d'œuvre a été confiée à la SCP BANVILLET & DARQUE, architectes associés à St- Pourçain-sur-Sioule, assistée des bureaux d'études BETMI (structures), GRETCO (fluides), ASTEO (charpente et couverture toile), d'un économiste de la construction IFTC, d'un contrôleur technique QUALICONSULT et d'un coordonnateur sécurité santé SA3E.



Cette opération d'un budget **d'1,5 million d'euros** a bénéficié du soutien financier du Conseil Général de l'Allier (300 000 €), du Centre National de Développement du Sport (240 000 €), du Conseil Régional d'Auvergne (200 000 €) et de la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (200 000 €).

Contacts presse - Ville de Vichy

Dominique Lagrange – 04 70 30 17 02 – d.lagrange@ville-vichy.fr

Franck Laugier – 04 70 30 17 92 – f.laugier@ville-vichy.fr